



[www.franceinfo.fr](http://www.franceinfo.fr)

Date 16/04/2014

## Finances locales : un rapport pour freiner les dépenses

Par : Pierrick de Morel



Le gouvernement attend des économies de la part de ses collectivités locales. © Maxppp

Dans leur rapport remis mercredi à François Hollande, le **président** PS de la région Midi-Pyrénées Martin Malvy et le **président** divers droite du conseil général de l'Orne **Alain Lambert** préconisent de mettre en place un système de bonus-malus pour les principales collectivités locales, fixé en fonction du sérieux de leur gestion financière.

Alors que le gouvernement réclame aux élus locaux d'alléger leurs budgets pour économiser 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017, François Hollande a reçu mercredi un rapport de 57 pages censé l'aider dans cette voie.

Un texte attendu



Oeuvre de Martin Malvy, **président** (PS) de la région Midi-Pyrénées, et d'**Alain Lambert, président** (divers droite) du **Conseil général de l'Orne**, ce texte commandé par l'Elysée le 2 octobre 2013 égrène 53 propositions, dont la plus novatrice consiste à offrir aux grandes collectivités - régions, départements et "*principales agglomérations*" comptant 200.000 habitants au moins - "*un pacte volontaire individualisé*" portant sur le montant des crédits de l'Etat. Elles représentent 60 % des dépenses de toutes les collectivités.

Preuve de l'attente suscitée par ce dossier, le Premier ministre Manuel Valls a assisté à la remise du texte, en présence de son ministre des Finances Michel Sapin, de la ministre de la Décentralisation Marlyse Lebranchu et du secrétaire d'Etat à la réforme territoriale André Vallini.

#### Sanctions en cas de dépassements

Ce pacte sur trois ans garantirait à chaque signataire une "*dotation de base en cohérence avec la diminution des concours de l'Etat*" engagée depuis le 1er janvier dernier, et qui prévoit 1,5 milliard d'euros d'économie pour 2014.

S'y ajouteraient "*une majoration, liée au respect d'engagements contractuels*", ainsi qu'"*une réduction ou une majoration en fonction des charges allégées ou imposées du fait des décisions de l'Etat*".

Des dépenses nettement supérieures à celles prévues dans ce contrat avec l'Etat auraient pour sanction le retrait l'année suivante de l'incitation financière.

#### Les collectivités libres de signer ou non le texte

Les collectivités seraient libres de signer ou non un tel pacte. Toutefois, en cas de refus, elles "*seraient soumises à plus forte minoration des concours de l'Etat*".

Le rapport prône d'autre part de "*renforcer les règles de plafonnement des taux des impôts communaux*", pour éviter que les communes ne compensent par des taxes le manque à gagner de l'Etat.

Autre idée de ce document : la mise en place d'"*un texte législatif*" pour "*identifier des objectifs nationaux d'évolution des dépenses des administrations locales*", sur le modèle de ce qui existe pour la sécurité sociale.

#### "Une clause générale de compétence"

Les deux élus préconisent aussi la suppression de la "*clause générale de compétence*", une disposition qui permet aux entités locales d'intervenir dans tous les domaines qu'elles jugent nécessaires.

Cette mesure a déjà été retenue par Manuel Valls, qui a annoncé un programme radical de rationalisation du "*millefeuille territorial*" via la division par deux le nombre de régions et la suppression à terme des conseils généraux. De son côté, François Hollande a salué le rapport et demandé à ce que ses auteurs soient associés aux réformes prévues sur le financement des collectivités locales.